

Relevé de décisions

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard, dûment convoqué, s'est réuni dans ses locaux, commune de Belmont-Tramonet, sous la présidence de Guy DUMOLLARD, Président.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 18

Date de la convocation : 13/03/2025

Nombre de délégués présents : 13

Votants : 13+3

Pouvoirs : 3

Collectivités membres	Délégués titulaires présents	Délégués suppléants votants
Communauté de communes de Yenne	Guy DUMOLLARD, François MOIROUD, Virginie GIROD, Laurence BOIRON, Patrick MILLION BRODAZ	
Communauté de communes Val Guiers	Paul REGALLET, Georges CAGNIN, Jean-Claude PARAVY,	
Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Pascal ZUCCHERO, Christophe VEUILLET, Frédéric TOUIHRAT, André BOIS,	Daniel TAIN

Délégués suppléants présents sans droit de vote :

Excusés : Thomas ILBERT, Marie-Lise MARCHAIS, Marie Christine BAILET, Christian CEVOZ MAMI, Myriam FERRARI

Pouvoirs : Martine GOJON à Laurence BOIRON, Jean-Pierre DREVET SANTIQUÉ à Claude PARAVY, Nicolas VERGUET à Paul REGALLET

Destinataires du relevé : tous les élus communautaires + site internet SMAPS

Préalable : Sans remarque, le compte rendu du Comité syndical du 26/02/2025 est validé.

1- Actualités

➤ **Natura 2000 :** présentation en séance de la synthèse des actions réalisées depuis 12 ans par le chargé de mission, Christophe Maurel, avant le transfert à la Région. Les élus sont informés du 1er comité de pilotage officialisant ce transfert organisé à Billième le 31 mars à 14h30 à la salle des fêtes. A cette occasion la synthèse des 12 dernières années sera présentée et le livret récapitulatif produit pour l'occasion sera remis.

Il est également rappelé aux élus l'ordre du jour du COPIL avec notamment l'élection d'un président du COPIL et la présentation de la nouvelle interlocutrice Coralie Barbier missionnée par la Région.

Il est proposé un rappel de l'invitation à destination des élus du SMAPS concernés.

Objectifs : Bilan et perspectives pour le site NATURA 2000 mais surtout la conservation des 75 espèces menacées présentes sur le territoire. Lien accessible sur le site internet du SMAPS : https://www.avant-pays-savoyard.com/smaps/wp-content/uploads/2025/04/BILAN_Natura2000_VF.pdf

➤ **SERM et PDMS :** actualité / Service Express Régional Métropolitain et Plan De Mobilité Simplifié

Le Président revient sur la réunion du COPIL du 10 mars dernier à l'échelle du SERM.

Il indique que pour le territoire, les délégués par EPCI ont été nommés (1 titulaire et 1 suppléant par EPCI + Smaps)

SMAPS : Marie Lise Marchais et Guy Dumollard

CCLA : Serge Grollier et Claudine Tavel

CCVG : Alain Perrot et Nadège Mestrallet

CCYenne : Laurence Boiron et François Moiroud

La réponse quant à la labellisation SERM est attendue pour cet été.

JC Paravy intervient sur son interrogation quant au financement du fait de la mise en concurrence des différents SERM à l'échelle nationale

➤ **Audit** : suites à donner et planification

Suite aux présentations des conclusions de l'audit devant les trois Conseils communautaires, plusieurs actions sont proposées :

- L'identification par chaque EPCI des missions prioritaires à mener au SMAPS, des échéances à prévoir
- Identifier les recommandations qui seront jugées prioritaires et les mettre en œuvre dès que possible pour les expérimenter avant la fin du mandat.
- Hypothèse de solliciter AGATE pour accompagner le territoire sur les actions qui seront jugées prioritaires et faire une demande de financement au Contrat départemental pour cette mission.

Suite à donner : Travailler dans chaque interco. Remarque de Christophe Veillet sur une présentation particulièrement négative de l'Audit en séance à la CCLA.

Décisions :

- Il est proposé que chaque interco fasse remonter ses besoins d'action du SMAPS pour le 15 mai 2025
- Le sujet de la diffusion des comptes-rendus de Bureau est soulevé. Il est décidé de ne pas modifier la diffusion à ce stade et de ne diffuser à tous les élus municipaux uniquement les comptes rendus de Comité syndical. Les délibérations prises en Bureau sont rappelées dans le compte rendu de chaque comité syndical. Ces comptes rendus sont également accessibles sur le site internet du SMAPS <https://www.avant-pays-savoyard.com/smaps/le-comite-syndical-elus-et-comptes-rendus/#crcomite>

➤ **Agriculture** : projet de poursuite du CLIF, modalités pratiques

Le VP Christophe Veillet revient sur la rencontre du 7 mars entre le Président et plusieurs représentants de la Chambre d'agriculture et quelques élus du SMAPS. Plusieurs orientations ont été identifiées et en particulier la volonté de poursuivre sur le CLIF. Dans cette perspective, une convention est en cours de rédaction pour définir les priorités d'intervention de la Chambre d'agriculture avec la Maison des agriculteurs et le SMAPS avec les EPCI.

En parallèle de cette convention, il est envisagé de déposer un dossier européen (dossier « 104 ») pour solliciter un financement pour poursuivre les actions sur le foncier et les installations (CLIF). L'échéance est à la mi-mai pour ce dépôt de dossier.

Suites à donner :

- Nommer 1 ou 2 référents dans chaque interco sur l'agriculture
- La poursuite du CLIF est inscrite au projet de BP, mais est conditionnée par une recette liée au dossier FEADER « 104 ».

2- Délibérations

➤ **Budget : Vote du BP 2025 et participations**

Compte tenu des différents échanges et études (audit, rencontres entre les 3 Bureaux notamment), il est proposé d'indexer la hausse des cotisations des membres à celle des bases fiscales des EPCI membres d'une année sur l'autre. Cela conduit à une hausse de 14 à 14.62 € par habitant en 2025.

Monsieur le Président présente le budget primitif 2025 (budget général) qui s'élève à :

- **1 672 486.04 € en dépenses de fonctionnement**
- **1 672 486.04 € en recettes de fonctionnement**
- **356 312.04 € en dépenses d'investissement**
- **408 689.16 € en recettes d'investissement**

Soit un budget total de 2 028 798.08 € en dépenses et 2 081 175.20 € en recettes.

Le Président présente les nouvelles lignes au BP qui concernent en particulier :

- ⇒ le déménagement du SMAPS en septembre 2025, avec des prévisions pour une première tranche d'études, voire de travaux et un surcoût de loyers au dernier trimestre
- ⇒ le nouveau Plan intégré territorial Climalab qui porte sur des actions visant à la sensibilisation quant à l'adaptation au changement climatique
- ⇒ Le SERM et le PDMS Service Express Régional Métropolitain et Plan De Mobilité Simplifié dont les études sont prévues en 2025.

Les participations des Communautés de communes adhérentes pour l'année 2025 seront appelées à partir de la population INSEE en vigueur au 1er janvier 2025, avec une hausse du coût par habitant corrélée à celle des bases fiscales des EPCI sur n-1, soit sur la base de 14.62 €/habitant et s'établissent comme suit :

Collectivités	Population municipale 2025	Cotisation 2025
CC Lac Aiguebelette	6 312	92 281 €
CC Yenne	7 416	108 422 €
CC Val Guiers	12 493	182 648 €
Total	26 221	383 351 €

Le Président propose de voter ce budget en sur équilibre.

➤ **Budget - Reprise de la dotation aux amortissements**

Avec l'évolution des participations et les ajustements budgétaires par domaines d'intervention, la section de fonctionnement est équilibrée à 1 606 979.29 €. La section d'investissement quant à elle, est excédentaire (avec 261 522.04 € en dépenses pour 403 031.95 en recettes). Cela permet de réaliser un transfert à hauteur de 48 000 € du montant des amortissements à la section de fonctionnement.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité syndical que cette possibilité leur a été présentée en 2023 par Madame la Trésorière.

En effet, elle a indiqué qu'il était possible de positionner une dépense sur le compte 1068 (chapitre globalisé 040) et une recette sur le compte 777 (chapitre globalisé 042) équivalent à la dotation aux amortissements.

Ainsi, la proposition est faite pour le BP 2025 **de reporter 48 000 euros** de la section d'investissement à la section de fonctionnement.

➤ **Budget – Application de la fongibilité des crédits BP 2025**

Comme le prévoit le référentiel budgétaire et comptable M57, le Président propose de reconduire la possibilité de fongibilité entre les chapitres, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles réalisées de chacune des sections pour l'année 2025.

➤ **Budget - Participations des EPCI – Avances**

Compte tenu de la dépendance du SMAPS au rythme de paiement des subventions, le Président propose aux élus de délibérer pour autoriser les demandes d'avance de la part du SMAPS envers les EPCI membres sur les cotisations annuelles, en particulier en début d'année, à hauteur maximum de 40 % du montant annuel de l'année précédente.

Ainsi, il est proposé aux membres du Comité syndical de :

- Valider le BP tel que proposé ainsi que les cotisations des EPCI membres (CCY 108 422 €, CCVG 182 648 € et CCLA 92 281 €, soit un total de 383 351 €)
 - Valider la remontée à hauteur de 48 000 € du montant des amortissements de la section d'investissement en section de fonctionnement
 - Valider la possibilité de fongibilité à hauteur de 7.5 % maximum des dépenses réelles entre chapitre (hors dépenses de personnel)
 - Valider la possibilité de demandes d'avances sur cotisations annuelles à hauteur maximum de 40 % du montant de l'année précédente du SMAPS envers les 3 EPCI membres
- ✓ **Remarque** : il est demandé aux EPCI de modifier leurs délibérations sur les participations des EPCI – Avances au bénéfice d'un acompte systématique en début de chaque année. Cela permet aussi aux EPCI d'établir un prévisionnel de versement sur leur participation.
- ⇒ Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable sur les 4 délibérations ci-dessus.

➤ **Habitat : Renforcement de la politique habitat**

Le président fait suite au COPIL OPAH et présente la délibération relative au renforcement de la politique habitat. Au-delà de la hausse des objectifs de 170 à 220 logements déjà actée, il est proposé les actions suivantes pour renforcer la politique habitat en 2025 et 2026 :

- Renforcer la communication
- En plus des permanences dans le cadre de l'OPAH et du SPRH/PACTE,
Assurer une fois par mois une permanence (1/2 jour) de l'ADIL sur les questions juridiques liées au logement
- Assurer une séance de plus de « matinée rénovation » par an
Coût total correspondant estimé : 9 000 €, cofinancement par le COT envisagé

⇒ *Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable et valide l'ensemble des actions visant à renforcer la politique Habitat ainsi que le budget correspondant*

➤ **Validation du Pacte territorial de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) « Pacte territorial Avant Pays Savoyard – France Renov (PIG) »**

Le Président présente le dispositif de l'ANAH pour l'information, le conseil et l'accompagnement des ménages sur la rénovation/performance énergétique de l'habitat (accueil téléphonique, visites, permanences, communications, animations...) TOUS PUBLICS et au final sans changement opérationnel pour la population.

La mise en œuvre est assurée par convention avec l'ASDER : permanences par EPCI et accompagnement des ménages

- Evolution du SPPEH/ SPRH en PACTE menée à l'échelle Savoie pour optimiser le dispositif, dont mise en place d'une avance sur les subventions de l'ANAH.

- Le président informe les élus que la convention vient d'être validée par la CLAH/ ANAH.

Les points à retenir sont les suivants :

- Convention signée entre l'Etat, l'ANAH, le SMAPS, ainsi que le Département et les 3 COMCOM partenaires
- Durée : 5 ans avec possibilité de révision ou remise en cause chaque année
- Montage du PACTE : au coût mutualisé savoyard ramené aux proportions de résidences principales par territoire pour les prestations de l'ASDER qui assure ces services sur toute la Savoie.
- Plan de financement :
La dépense totale estimée pour le territoire de l'Avant Pays Savoyard est de 224 535 € pour les 5 années, dont une participation du Département prévisionnelle de 48 000 €, soit un reste à charge pour l'Avant Pays Savoyard avant déduction des aides de l'ANAH de 176 535 € pour lequel l'échéancier financier est le suivant :

En Euros		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Missions de dynamique territoriale (obligatoire)	Anah	3414	3414	3414	3414	3414	17 070
	SMAPS	2666	2666	2666	2666	2666	13 330
Missions d'informations, conseils et orientation (obligatoire)	Anah	19039	19039	19039	19039	19039	95 195
	SMAPS	10188	10188	10188	10188	10188	50 940
Total	Anah	22453	22453	22453	22453	22453	112 265
	SMAPS	12854	12854	12854	12854	12854	64 270

Il est précisé que la mise en œuvre du Pacte sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard sera conditionnée à un financement de l'ANAH conformément au prévisionnel ci-dessus.

- Coût total annuel pour l'APS : 44 907 € (prestations de l'ASDER)
Participation du Département de la Savoie : 9 600 €
Subventions de l'ANAH : 22 453 €
Reste à charge APS : 12 854 € couvert par la participation de 0.5 € / habitant des 3 EPCI
- Avance à solliciter et concrétiser auprès de l'ANAH

La signature du PACTE est prévue le 16 mai après midi en présence du Préfet à la Préfecture.

⇒ *Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable sur le PACTE, son budget et son financement.*

3- Questions diverses

- **Informations sur les décisions prises en Bureau syndical** depuis le 26 février 2024 : 13/03 – ci-après.
- **30 ans du SMAPS.** L'idée recueille un avis favorable par l'ensemble des élus. Il est proposé de développer le sujet à l'occasion d'une prochaine instance et de travailler en amont sur l'organisation.
Remarque : Prévoir une large liste d'invités et demander au maire de chaque commune de l'APS de diffuser l'invitation à l'ensemble de son conseil municipal.
- **Trésorerie :** la ligne de crédit sollicitée en 2024 est sur le point d'être remboursée.
- **Délégations :** Le Président a signé un arrêté de délégation de signature du Président vers les Vice-présidents dans l'ordre du tableau
- **Prochaine réunion du Comité syndical :** 01/07 à 18h30 au Smaps
Proposition de remplacer un Bureau syndical par un Comité syndical, celui du 13 mai par exemple
→ **Décision : proposition non retenue.**



Le Président
Guy DUMOLLARD

DELIBERATIONS PRISES AU BUREAU DU 13 MARS 2025

1- Délibérations :

- **Urbanisme : Avis suite au Comité SCOT du 05 mars 2025 sur le PLU de Champagneux.**

Le dossier est présenté en séance par le chargé de mission SIG, Kévin Gueffier

Avis positif avec : 6 réserves et 3 observations à prendre en compte

Le Maire de Champagneux quitte la séance pour le vote.

Après discussion sur l'opportunité de réserves sur les thématiques de l'eau et de l'assainissement, il est finalement décidé de maintenir l'avis tel que prévu par le Comité Scot.

Avis du Bureau : Avis favorable avec réserves

⇒ **Les membres du Bureau syndical valident la délibération ci-dessus à la majorité moins 2 abstentions**

- **Tourisme : Candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt pour la valorisation des Chemins de St-Jacques-de-Compostelle.**

Le SMAPS est chargé de déposer la candidature du territoire Avant Pays Savoyard pour la valorisation des étapes du Chemin de Compostelle entre Chanaz et St-Genix-sur-Guiers.

L'AMI régional propose au territoire d'accompagner 5 projets dans un objectif commun de valoriser/développer une micro-itinérance sur le Chemin de Compostelle en Savoie (2 à 4 jours selon la clientèle).

- 1 – **Camping de Yenne :** Création de 4 structures d'hébergement à la nuitée.
112.926 € HT - MO : **Société Kanoti. (2026 – 2027)**
- 2 – **Camping des bords du Guiers (St-Genix) -** Création de 2 à 3 structures d'hébergement à la nuitée.
30.000 € HT - MO : **SARL les bords du Guiers. (2027 – 2028)**
- 3 – **Commune de Jongieux -** Création d'une œuvre d'art refuge (Fenêtres sur le Paysage).
132.250 € HT - MO : **Commune de Jongieux. (2025 – 2026)**
- 4 – **Communauté de communes de Yenne**
Marquage Compostelle, Signalétique de rabattement sur services, travaux d'amélioration du chemin, valorisation d'haltes paysagères...
81.365 € HT (2026 – 2027)
- 5 – **Communauté de communes Val Guiers**
Marquage Compostelle, Signalétique de rabattement sur services, abris pour les pèlerins, valorisation d'haltes paysagères...
65.900 € HT (2026 – 2027)

Montant total : 399 515 €

Pour les projets « publics », des démarches seront engagées auprès du Département de la Savoie et de la CNR pour compléter les

financements de la Région et limiter le reste à charge à 20 % d'autofinancement. Le SMAPS pourra accompagner les dépôts des dossiers des différents maîtres d'ouvrage.

Les propositions apparaissent équilibrées et permettraient de répondre aux attentes et atouts de l'itinéraire sur la traversée du territoire. Les opérations d'investissement pourraient débuter en 2026 et s'étaler sur plusieurs exercices budgétaires (2026 à 2028).

Pour les projets portés par les Communautés de communes, une priorité est fléchée sur le marquage du passage du chemin de Compostelle (bornes), la signalétique de rabattement sur les services et les travaux d'amélioration/sécurisation du chemin.

Les propositions évoquées en réunion devront faire l'objet d'un positionnement des 2 Communautés de communes : délibération de principe sur la candidature du territoire à l'AMI et la volonté de la collectivité d'investir sur ces projets à échéance de 2028. Un dossier de présentation synthétique est joint (**Annexe**).

- Proposition d'accueillir un stagiaire sur le mois de juin 2025 visant à réaliser un « Road-book »

- Accompagnement du SMAPS pour les dépôts des dossiers des différents maîtres d'ouvrage.

- Accueil favorable des élus sur le dépôt de la candidature suite à l'AMI

⇒ **Les membres du Bureau syndical valident la délibération ci-dessus à l'unanimité, sur le dossier de candidature et sur l'accueil du stagiaire.**

➤ **Lecture : demande de subvention à Savoie Biblio pour Ma Bibliothèque en fête !**

Le Vice-président à la Culture, Georges Cagnin, rappelle que la manifestation « Ma bibliothèque en fête ! » est une journée portes ouvertes où les bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard proposent un programme d'animations variées le temps d'une journée, auprès de la population.

Cette année l'événement aura lieu le samedi 4 octobre de 10h à 18h.

Les bibliothèques mettent en place leur programme d'animations (ateliers, spectacles, expositions, conférences,) en lien avec une thématique. L'animatrice REZO LIRE les accompagne dans le choix des animations et des intervenant.es.

Une communication commune est mise en place sur l'ensemble du territoire.

- Il est décidé d'établir un dossier de demande de subvention auprès de Savoie Biblio

⇒ **Les membres du Bureau syndical valident la délibération ci-dessus à l'unanimité**

➤ **Culture : Délibération relative à la répartition financière des opérateurs des Parcours Artistiques pour l'année 2025**

Vu la délibération du 4 septembre 2024 relative à la nouvelle convention triennale sur les Parcours Artistiques pour les années 2025, 2026, 2027, le SMAPS assure le portage administratif, technique et financier de ce dispositif. Il perçoit, à ce titre, l'ensemble des financements correspondants de la part du Département de la Savoie, de la Communauté de communes Val Guiers, de la Communauté de communes de Yenne, de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette et du Syndicat Intercommunal des Sports des Échelles. Le SMAPS est alors chargé d'effectuer les versements aux structures conventionnées correspondantes qui sont définis dans la convention.

Ainsi, pour l'année 2025, ce versement se fera selon la répartition suivante :

Opérateur	Budget alloué axe 1	Budget alloué axe 2* (calcul, voir onglet 2)	Total année 2025 sous réserve de vote des budgets	25% à verser en mars	Solde à verser sur présentation bilans
CCLA	12 550,00 €		12 550,00 €	3 137,00 €	9 413,00 €
CESAM		11 451,49 €	11 451,49 €	2 862,00 €	8 589,49 €
SYNFONIA		3 677,08 €	3 677,08 €	919,00 €	2 758,08 €
ALCHIMIE	25 100,00 €	10 400,89 €	35 500,89 €	8 875,00 €	26 625,89 €
COMPAGNIE CHAT AUX GRANDES OREILLES	12 550,00 €	9 770,54 €	22 320,54 €	5 580,00 €	16 740,54 €
TOTAL			85 500,00 €	21 373,00 €	64 127,00 €

*L'enveloppe financière de l'axe 2 est revue chaque année, au prorata des inscrits de l'année scolaire N-1 correspondants à l'axe 2, à savoir, pour l'année 2025 :

<i>Opérateurs - Axe 2</i>	<i>Effectifs 2023/2024</i>	<i>Subvention 2025</i>
CESAM	109	11 451,49 €
ALCHIMIE	99	10 400,89 €
COMPAGNIE CHAT AUX GRANDES OREILLES	93	9 770,54 €
SYNFONIA	35	3 677,08 €
TOTAL	336	35 300,00 €

- On notera une répartition différente mais qui reste inchangée par rapport aux années précédentes

⇒ **Les membres du Bureau syndical valident la délibération ci-dessus à l'unanimité**

Fêtes et cérémonies	6232	600,00	680,06	600,00		COT				-	
sous total vélo		146 450,00	132 984,36	48 900,00			sous total vélo	186 200,00	140 693,02	42 000,00	
Co voiturage						Co voiturage					
Frais fixes opérateur BBCar Daily	611 presta de service			500,00		CD73 co voiturage	7473	-			
Modélisation MODEOS fct	6156	1 000,00	510,00	500,00		Fonds vert 1 (Etat)- Covoiturage - Etudes	74718	8 000,00	8 000,00		
Etude déplacements ménages/EMC2 (Ex SCOT)	611		5 342,75	3 900,00	solde 3866,50 prévu	Fonds vert 2 (Etat)- Covoiturage - incitatif et animations	74718	45 500,00	35 400,00	12 500,00	
Frais opérateurs et incitations financières BBCD	611	37 200,00	15 763,70	53 052,00	jusqu'à nov 2025, dont solde 2	Fonds vert 3 (Etat)- Covoiturage - incitatif 2024-2025			-	28 900,00	
Suivi du projet et animation SPL Mobilité	611	18 000,00	10 684,80	11 800,00		Fonds vert 4 Services reflex vélo + animations				28 000,00	28 HT
Dépenses de communication		4 000,00		5 000,00		CONTRE PASSATION 2023 SUR MOBILITE			7 005,00		
Etudes		8 000,00							-		
sous total co voiturage		68 200,00	32 301,25	74 752,00			sous total co voiturage	53 500,00	36 395,00	69 400,00	
Etudes SERM + Plan Mobilité Simplifié						Etudes SERM + Plan Mobilité Simplifié					serm au poids population EPCI 2024 (16487)
Etudes préfiguration SerM phases 1 et 2				16 500,00		EPCI sur SerM				16 500,00	Déploiement SERM
Elaboration PMSimplifié				50 000,00	A finir pour oct 2025	Fonds vert 3 PDMS				20 000,00	Déploiement PDMS
						CD73 PDMS				15 000,00	80 000 €
sous total SERM				66 500,00			sous total SERM			51 500,00	
total Mobilité		214 650,00	165 285,61	190 152,00	-		total Mobilité	239 700,00	177 088,02	162 900,00	
AMICI - Alcotra 2021-2027						AMICI - Alcotra					
Dépenses de personnel AMICI		1,00	-		voir RH	actions smaps - avance + poste	74772	54 200,00	54 450,00	37 000,00	RH 10000
Frais de fonctionnement + eqpts		2 000,00	1 722,00	5 000,00		Participations EPCI part VG	74772			32 400,00	
actions smaps (outils, com, ateliers...)		40 000,00	33 348,16	41 930,00	si réalisé à 100 %, et avec VG	EPCI sur AMICI - parts CCY	74758			8 400,00	
actions smaps jeu numérique				59 000,00		EPCI sur AMICI - parts CCLA	74758			12 000,00	
						Residence autonomie équipé PMR				8 400,00	
total Amici		42 001,00	35 070,16	105 930,00	-		total Amici	54 200,00	54 450,00	98 200,00	
Alcotra PITER 2014-2021	6251					Alcotra Piter 2014-21					
PCC						PCC					
restitution avance/paiement au délégataire	657358		902,79			PCC Avance 10 % et recettes sur actions	74772		14 418,65		
EXPLORLAB						EXPLORLAB					
restitution avance/paiement au délégataire	657358	80 539,44	80 539,44			ExplorLab - avance 10% et recettes	74772	-	-		
INNOVLAB						INNOVLAB - Solde					
restitution avance/paiement au délégataire	657358	-	-			Alcotra FEDER	74772	13 922,58	13 922,58		
SOCIALAB						SOCIALAB					
restitution avance/paiement partenaires + DM	657358	571 593,61	569 310,38			Socialab avance 10 % + recettes + DM	74772	549 509,14	549 509,14		
total Alcotra Piter Graies lab		652 133,05	650 752,61	-	-		total Alcotra	563 431,72	577 850,37	-	
Alcotra Piter + 2021-2027						Alcotra Piter + 2021-27					
actions DECID		25 000,00		4 000,00		avances / actions	74772	30 000,00			
actions INCIT				18 000,00		Alcotra / adaptation Changt clim	74772	6 400,00			
Frais			1 734,90	1 000,00		Avance sur actions DECID				20 000,00	+RH 8400
déplacemnets			1 734,90			Avance sur actions INCIT				10 000,00	
total Piter+ Clima lab		25 000,00	1 734,90	23 000,00	-		total Piter+	36 400,00	-	30 000,00	
Leader						Leader					
Charges de personnel - chargé de mission	64131	52 700,00	70 531,49	52 500,00		Leader / Poste anim 14-22			2 514,92		
Charges de personnel - secrétariat gestion (0,40 ETP)	64131	1,00	-	-		Leader / Poste anim 23-27-2024	74773	52 800,00		52 800,00	
Frais de déplacement	6251	800,00	315,88	800,00		Leader 2025 Poste animatrice	74773	-	-	52 800,00	
Coopération - fêtes et cérémonies	6232	200,00	117,35	200,00		Département - Soutien candid Leader 21-27	7473	-	-		
communication - frais d'impression	6236	-	-	-		REGION- Soutien candid Leader 21-27	74773	-	7 378,92		
Action Smaps		8 000,00				Leader / actions smaps	? 74773 ?	6 400,00	-		
total Leader		61 701,00	70 964,72	53 500,00	-		total Leader	59 200,00	9 893,84	105 600,00	
Culture et Lecture						Volet Culture					
Volet Culture						CD73 sur poste culture	7473	14 970,00	14 970,00		voir RH
Charges de personnel Culture	64131	27 500,00	45 176,00		voir RH	EPCI sur EALP	74758	15 000,00	15 000,00		
Charges de pers, remplacmt congé mat	64131	14 000,00	-			Remboursement congé mat IJ			554,32		
Formation	6184	100,00				CTS sur EAPLL, acompte	7473	2 000,00	2 000,00		
Frais de déplacement culture	6251	500,00	390,52	1 000,00		Région sur EAPLL	7472	4 000,00	4 000,00		
CTEAC - VPCT / résidence artistes	611	69 000,00	54 170,00	69 000,00		EPCI sur EAPLL	74758	6 000,00	3 000,00		
Audit Salle des fêtes (Créafactory)	617/611	14 000,00	6 000,00			CD / EALP	7473	5 000,00	5 000,00		
En Avant Pays le Livre EAPLL	6065 et 60632	15 000,00	13 842,16			Leader/ audit salles des fêtes	74773	8 000,00	8 832,00		
En avant le Printemps EALP	611	26 200,00	28 560,00			DRAC CTEAC dont EALP	74718	49 000,00	49 000,00	49 000,00	
Structuration et Communication		1 080,46	9 000,00		Région CTEAC - VPCT	7472	16 000,00	16 000,00	8 000,00	
fournitures petits équipements	60632	500,00	-			EPCI sur CTEAC-VPCT	757341	12 000,00	12 000,00	12 000,00	3*4000
prestataires	611		142,47	530,00	Sipea 528 - OVH	CTS Mutualisation Com / agenda	7473	4 000,00	3 000,00	4 000,00	
fetes et cérémonies	6232	1 000,00	1 539,98	500,00		CTS Solde agenda culturel n-1	7473	1 000,00	1 000,00		
formation ciné plein air	611	-	-	-		Conseil Savoie Mont Blanc versement subv EAPLL 2024	773	-	4 000,00		
Rmbrst recettes / loc AVIE	62878	500,00	1 270,00	500,00		Locations matériel	7083	500,00	425,00	500,00	
Parcours artistiques	611	85 500,00	82 325,00	85 500,00		CD73 Parcours artistiques Etabl Enseig Art	7473	48 000,00	48 000,00	48 000,00	
	611	-	-	-		EPCI- parcours artistiques	74758	37 500,00	37 500,00	37 500,00	
SOUS TOTAL CULTURE		253 800,00	234 496,59	166 030,00	-	SOUS TOTAL CULTURE		222 970,00	224 281,32	159 000,00	
Volet lecture						Volet lecture					
Charges de personnel Lecture	64131	67 300,00	66 584,08			CD73 / postes lecture	7473	15 000,00	12 000,00		voir RH 15000
Formation	6184	100,00				Savoie Biblio/ Ma bib en fête	7473		-	1 800,00	
Frais déplacement lecture	6251	1 500,00	671,46	1 500,00		CTS / Actions RezoLire	7473	8 500,00	8 500,00	8 500,00	
Ma Biblio en fête	-	-	6 000,00		CTS Lecture publique	7473	1 700,00			
Animation - achat livres coll adaptées et concertées	6065	3 800,00	-			Communes / Rezolire (part réseau lecture)	70688/757341 ?	29 000,00	30 518,02		voir RH 30800
Animation - Malles pédagogiques	6065 et 60632	2 000,00	468,43	2 000,00		EPCI / Participat* réseau lecture	7,57342E+11	9 000,00	9 000,00	-	voir RH9000
sous total		5 800,00	-			Autres communes partenaires			-	3 650,00	
Communication	6238			1 000,00		CTEAC / Anim lecture (DRAC)	74718	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
Numérique	1 700,00									
boîtes à histoire et contenus			11 366,41	500,00							
sous total		1 700,00				Leader lecture 2022/2023	74773	22 063,00	22 063,28		
Maintenance logiciel réseau DECALOG	6156		3 832,02	4 000,00		CNL / lecture					
formations et conférences	611		2 750,00	2 500,00		communes/maintenance Decalog	70688	3 800,00	3 558,36	3 650,00	
acquisitions fonds divers			-	4 000,00							
			57,60								
cartes lecteurs	6236		101,83								
Mise à jour catalogue DILICOM	6512		-	100,00							
fetes et cérémonies	6232		-	100,00		Savoie Biblio / collections	?	4 000,00		-	
sous total		6 500,00									
SOUS TOTAL LECTURE		82 900,00	85 831,83	21 700,00		SOUS TOTAL LECTURE		98 063,00	90 639,66	22 600,00	
Total Culture et Lecture		336 700,00	320 328,42	187 730,00		Total Culture et Lecture		321 033,00	314 920,98	181 600,00	
Energie - TEPOS - COT						Energie - TEPOS - COT					
Charges de personnel	64131	43 900,00	42 642,26		voir rh	ADEME / Poste (forfait)	74718	19 875,00	26 201,75		
Frais de déplacement	6251	500,00	964,36	600,00	voir rh	CD73 poste TEPOS	7473		-	1,00	demander sub /Poste cot et part habitat

Formation	6184	100,00	-	500,00									voir RH
Reversement COT aux EPCI			1 250,58	30 000,00									
Communication (conception, édition...)	6236 catalogue et impr	3 000,00	-	2 500,00									
prestation vidéo (chr image)	611	2 000,00	-				LEADER (80%) - Eco-défis + com' /formation divers	74771	4 000,00	-			
Evenement, Formation & sensibilisation	611		-	1 000,00			Fonds vert (Etat) Poste CRTE-COT		24 400,00	24 400,00			
Convention ASDER - accompagnement patrim public	611 presta de service	-		3 300,00			Fonds vert (Etat) AMO territoriale				4 500,00		
ASDER - sensibilisation scolaires + autres	611	2 500,00	-	3 300,00			LEADER (80%-Sensibilisat* gd public	74771	6 068,00	9 420,25			
AMO ASDER - Accompagnement, étude, animation auprès des communes su	611	12 000,00	2 940,00	14 700,00			LEADER défi familles énergie positive				14 330,00		
Agate - accompagnat patrimoine public		4 500,00	1 592,00	1 500,00			CD73 Défi familles énergie positive				8 600,00		
CMA - Eco-défis	611 presta de service	1 000,00	1 000,00	1 000,00				74718					
Eco-défis : fêtes et cérémonies	6232 F et cerem	500,00	60,00	-			ACTEE (50%) - Projet Chene / type asder	74718	8 450,00		7 970,00		
Reversement subventions communes (ACTEE-MERISIER) - études maîtrise d'	657348	6 800,00	2 083,88				ACTEE (50%) - Projet MERISIER / asder 23	74718	6 750,00	5 844,32			
Fêtes et cérémonies	6232 F et cerem			500,00			ACTEE-MERISIER FNCCR 100%	74718/7478	6 800,00	4 088,88			
Asder - Sensibilisation gd public- Ecodéfis familles	611 presta de service	8 000,00	8 596,80	11 560,00		ache 30% 8500 du total en 2024		70688					
Provision Contrat Chaleur renouvelable	6815	8 000,00	-				ACTEE AMO territoriale				7 970,00		7962,5 sur 3 ans (25-27)
Contrat Chaleur renouvelable 1-Gd lac - Final				5 000,00									
Contrat Chaleur renouvelable 2-Nouveau				3 500,00		sur 3 ans 3*7500							
Titre annulés sur exerci antérieur (DM)	673	18 196,88	18 196,88				COT		25 000,00		49 500,00		COT sur 75000, part RH 20 000, Habitat 5500
Actions agriculteurs & énergie & alimentation	611 presta de service	-		-		annulé							
Schéma directeur ENR			6 470,00	12 000,00		retenu							
Etude adaptation changement climatique		8 000,00											
Total Energie TEPOS COT		118 996,88	85 796,76	90 960,00		-	Total Energie TEPOS COT		101 343,00	69 955,20	92 871,00		
Habitat							Habitat						
OPAH Animation SOLIHA + ASDER	611	93 500,00	92 044,80	97 900,00			ANAH Animation OPAH	74718	42 000,00	42 000,00	47 800,00		
ASDER Animation SPPEH - PACTE	611	13 000,00	13 479,37	44 907,00		avance 70 % 35 Ke	CD73 / OPAH	74718	25 000,00	25 000,00	30 000,00		
Presta accompagnmt Cd73 (PTRE/SPPEH)	611	8 660,00	8 660,00				ANAH - SPRH	74718		-	22 453,00		
				-			3 EPCI Participat* SPRH	74751	9 601,00	5 973,00	13 110,00		sur % pop
renforcement politique habitat : communication, animations, ADIL/CAUE, ...				9 000,00		retenu	CD73 / PACTE				9 600,00		
							COT / renforcement habitat				5 500,00		
Total Habitat		115 160,00	114 184,17	151 807,00		-	Total Habitat		76 601,00	72 973,00	128 463,00		
SCOT							SCOT						
Chef de projet SCOT	64131	53 500,00	62 781,09			voir rh	CD73 chef de projet	7473	26 400,00	24 000,00			voir RH
Technicien SIG	64131	34 100,00	36 267,00			voir rh	CD73 technicien SIG	7473					voir RH
Déplacements	6251	1 000,00	1 038,90	1 200,00			EPCI / Stage ZA	74751	6 000,00	6 000,00	-		
Prestation de services /révision SCOT ?	611									-			
Formations	6184	100,00	780,00			voir rh	Indemnités journalières -			1 638,21			
Prestation d'avocat	6226	500,00	-	500,00									
Maintenance esri Arcgis SIG	6156	3 350,00	3 312,00	-									
Séminaire - fêtes et cérémonies - rapport Bilan Communication	6232	100,00	232,12	3 000,00		sur 25-26							
Total Scot		92 650,00	104 411,11	4 700,00		-	Total Scot		32 400,00	31 638,21	-		
Ressources humaines							Ressources humaines						
Charges de personnel, 10,5 ETP + mutualisation CCVG	64131			497 600,00		Cumul, hors Eco & Leader	Contrat Départemental 6 postes				89 970,00		
Formations	6184			6 184,20		Cumul	CD73 fonctionnement général Anim territoriale				45 000,00		
							Alcotra (Amici et Piter+)				18 400,00		
							Communes / Rezolire (part réseau lecture)				30 800,00		
							EPCI / Participat* réseau lecture	7,57342E+11			9 000,00		
							Fonds vert - COT				15 000,00		
							COT poste				20 000,00		
Total RH et associés				503 784,20		-	Total RH et associés				228 170,00		
Etudes et Agriculture							Etudes et Agriculture						
Sub Maison + Chbre agri	6574	7 500,00	7 372,00	7 500,00			Leader / CLIF	7477	12 500,00	10 659,75			
Sub Maison + Chbre agri - solde animation 2021	6574	9 872,00					CD73 / CLIF	7473	11 600,00	9 984,00			
Démarche foncière - CLIF	611	28 000,00	24 960,00	20 000,00			Maison des agriculteurs/clif		2 500,00				
	611	-	-				Europe dossier / agriculture "104"				12 000,00		si dossier "104"
		45 372,00	32 332,00	27 500,00		-			26 600,00	20 643,75	12 000,00		
DM2	6811	873,44					Regul cotisation DGFIP			2 596,59			
Charges exceptionnelles (678)	678						Reprise de subvention	777	19 392,10	19 392,10	14 262,04		
Dotation aux amortissements	6811	64 815,95	62 829,29	64 517,29			Régu rattachement 2023 (smaps general)			9 242,75			
Dotation aux amortissements (DM)		500,00	3 002,03	3 000,00			Excédent fct n-1	002		-			
déficit n-1	2	33 976,18	33 976,18	2 415,55			Reprise dotation aux amortissements	777-042	64 815,95	64 815,95	48 000,00		
Total fonctionnement		2 356 148,86	2 161 997,14	1 672 486,04			Total fonctionnement		2 356 148,81	2 159 581,58	1 672 486,04		Résultat prévisionnel 2025
Investissement							Investissement						
DEPENSES	Intitulé compte	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Commentaires		RECETTES	Intitulé compte	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Commentaires	
Etude programmiste	2031			7 250,00									
Etude / locaux SMAPS				50 000,00	estimation		CD73 / Programmiste				3 500,00		
Matériel de Bureau + photocopieur	2183 -Smaps	873,44					Participations sur études locaux Smaps ?				1,00	selon évolution	
PC + tel	2183-Smapps	5 000,00	3 585,59	6 000,00									
matériel - véhicules de service		1 000,00		1 000,00									
Audit Chemins soleil APS	2031-Patri												
Signalétique/Equipement - Site Nat 2000	2158-Patri		615,60	-									
Plaque pour balisage VTT	2145/2128 - Patri		229,20	500,00			Leader / AVELO2 - INVESTISSEMENT	1317-Mob	15 000,00				
Equipements divers Tourisme APN				500,00									
Données type IGN	2051-Scot	500,00		500,00			ACTEE-MERISIER FNCCR 100%	458204	108 200,00	122 256,88			
données - SCOT	2051-Scot	500,00		500,00									
Equipements & réparations 17 VAE	2188	2 000,00					CD73 sur déploiement vélos				20 000,00		
Reversemt étude aménagnat vélo Yenne Chevelu et Novalaise	4581	45 000,00	23 400,00				Fonds vert sur mobilités durables				34 000,00		
AVELO2 - Parc VAE et équipements	2145-Mob	500,00					CNR sur vélo et éqpts				5 000,00		
Mob durables, box casiers vélos				60 000,00		50 HT - 100 % 2025							
Mob durables, achat 11 VAE + éqpts				5 000,00		30 HT - répartis sur 2025-26	Opé cpte de tiers - Avelo 2 - Ademe	4582-03	18 000,00	17 991,14			

Amici - Equipement Poste de travail	2184-Mob	500,00									
AMICI - étude et équipts voirie VG				84 000,00	110 HT sur 2 ans	Opé cpte de tiers - Avelo 2 - Maître ouvr.		28 000,00	19 850,00		
AMICI - Equpts vélos et mobiliers écoles				18 000,00	15 HT						
AMICI Opération pr cpte tiers contrat PP					sur 2026	AMICI sur etude et équipts				57 600,00	
reversement CCVG				-		AMICI sur opérations avec les EPCI et residce				-	
reversement CCY				-							
reversement CCLA				-							
reversement Résidence autonomie				18 000,00	15 HT	FCTVA	10222	7 517,00	7 463,17	726,66	
Mobilité durable - Panneaux signalisation				12 000,00	10 HT				-		
Reversmt subvent* communes (ACTEE-MERISIER) - études maîtrise d'œuvre	458104	108 200,00	93 526,88	30 800,00	30735	DM n°1 solde exé - sect invest reporté			33 976,00		
Reprise de subvention	13913/13917/13918	19 392,10	19 392,10	14 262,04		Amortissements M57	281578	500,00	1 015,37	3 000,00	
Dépenses imprévues	020	10 000,00				Amortissements	28...	65 689,39	64 815,95	64 517,29	
Reprise dotation aux amortissements	1068 - 040	64 815,95	64 815,95	48 000,00		Affectation reportée	001	192 517,02	158 541,02	220 344,21	Résultat prévisionnel 2025
Total investissement		258 281,49	205 565,32	356 312,04		Total investissement		435 423,41	425 909,53	408 689,16	52 377,12
TOTAL F + I		2 614 430	2 367 562,46	2 028 798,08		TOTAL F + I		2 791 572,22	2 585 491,11	2 081 175,20	52 377,12

Résultat 2024	
Fonctionnement	- 2 415,56
Investissement	220 344,21
Total	217 928,65